



PanneauPocket

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Pour être
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ



JOURNAL INFOS N° 33

2024

EDITORIAL

Chères Yébleronnaises et chers Yébleronnais,

L'année 2023 est marquée par la mise en place, la genèse des projets ambitieux et nécessaires pour Yébleron. 2024 verra la concrétisation, l'éclosion de ces projets. Vous pourrez le découvrir dans le discours de la cérémonie des vœux.

Ce discours, je tiens à le partager avec vous tous, qui prenez le temps de lire ce petit journal annuel. C'est l'occasion pour moi de vous informer des réalisations et des projets de notre commune.

Dans ce journal, vous retrouverez la rétrospective des événements 2023, des informations communales utiles, ainsi que des articles concernant les associations yébleronnaises qui font vivre le village.

Ce journal est fait pour vous, par un groupe d'élues pour la rédaction et le choix des articles, et par Corinne et Jennifer, agents administratifs, pour la conception et la mise en page. Si vous souhaitez y participer ou mettre en avant des informations, n'hésitez pas à le faire savoir, vous pourriez intégrer ce groupe de travail pour l'année prochaine.

Gardez ce petit journal auprès de vous, afin d'y retrouver des informations utiles tout au long de l'année... Pensez aussi à télécharger l'application Panneau Pocket, pour vous tenir informés en instantané (voir page 20).

Je vous souhaite une excellente année 2024, qu'elle soit pour vous et vos proches synonyme de bonne santé, de bonheur partagé et de succès dans vos projets.

Bonne année !

Nathalie LEMESLE
Maire de Yébleron



SOMMAIRE

- 1 ▪ Discours des vœux de Madame le Maire

Gestion communale

- 4 ▪ Budget communal
- 5 ▪ Conseil municipal
- 7 ▪ Mémo
- 8 ▪ Tarifs communaux
- 9 ▪ Info pêle-mêle
- 11 ▪ Bibliothèque municipale
- 12 ▪ Service périscolaire

Rétrospective 2023

- 13 ▪ Etat Civil
- 14 ▪ Médailles d'honneur du travail
- 15 ▪ Résidence autonomie et CCAS
- 17 ▪ Anim'cross
- 18 ▪ Exposition de peintures & sculptures

Infos utiles

- 19 ▪ Calendrier des manifestations pour l'année 2024
- 20 ▪ Comment puis-je communiquer et être informé des actualités ?
- 21 ▪ Collecte des déchets et harmonisation de la collecte
- 23 ▪ Attention au Monoxyde de carbone
- 24 ▪ Paroisse Saint Louis Cœur de Caux
- 25 ▪ Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- 26 ▪ Rézo'bus à la demande
- 27 ▪ Vaccination où en êtes-vous ?
- 28 ▪ Page culinaire
- 29 ▪ Page détente

Vie associative

- 31 ▪ Amicale Bouliste Yébleronnaise
- 32 ▪ Association de Jumelage Bellefontaine-Yébleron
- 33 ▪ Association de la Saint-Marcou
- 34 ▪ Club des Loisirs Yébleronnais
- 35 ▪ Club des Myosotis
- 36 ▪ Les Tét'arts
- 37 ▪ Sabots sans famille
- 38 ▪ Starlettes
- 39 ▪ Union Sportive Yébleronnaise

- 40 ▪ Réponse des jeux



Discours cérémonie des voeux

Bonjour à tous,

Je tiens à remercier tous les invités ici présents, les élus et notamment Agnès CANAYER, Sénatrice de la Seine Maritime, Cécile SINEAU-PATRY, Vice-Présidente du Département et Stéphane CAVELIER, Vice-Président à Caux Seine Agglo, les forces de l'ordre et de secours, les associations, les commerçants et les artisans et tout un chacun en leur qualité.

Cette année 2023 aura été marquée par la flambée des prix de l'énergie sur une année complète. Ce qui a un impact énorme sur les budgets de la commune. A titre d'exemple, celui de la résidence autonomie. Le CCAS est le gestionnaire de cette résidence dans laquelle nous sommes aujourd'hui. Elle comporte 30 logements hébergeant une à deux personnes. Les factures d'électricité 2023 se sont élevées à un peu plus que 127 000 € pour un budget total de 270 000 €. Soit plus de 47 % du budget ! Les particuliers bénéficient du bouclier tarifaire, mais pas les CCAS. J'ai alerté nos élus nationaux, notre députée Marie-Agnès POUSSIER-WINZBACK qui s'est excusée de son absence et vous Madame CANAYER, sur ce problème et le propriétaire, le bailleur social Logéal, ici représenté par Monsieur LOUCHEL, responsable de l'hébergement collectif sénior. Logéal a proposé, dans son plan pluriannuel d'investissement, de faire une rénovation énergétique des bâtiments. A espérer que les travaux débiteront au plus vite ! Car la meilleure économie d'énergie est celle que l'on ne consomme pas !

Rénovation énergétique encore avec celle de nos écoles. Le cabinet d'architecte retenu est le cabinet Artech de Bois-Guillaume. Les appels d'offres ont été déposés la première semaine de janvier. Nous espérons le début des travaux cet été. Et il est grand temps car la chaudière fuel de l'école élémentaire a fait des siennes à la rentrée des vacances d'hiver. J'en profite pour remercier l'entreprise MONVILLE pour sa réactivité.

2023 aura été marquée, également, par la découverte d'une cailloutière d'un volume proche de 48 m³, en mars, sur le champ de foire. Le coût global entre les expertises, le décapage, le forage et le comblement s'élève à 33 700 €, subventionnés à hauteur de 40 % par le Département mais pas par le fonds Barnier de l'état qui ne subventionne que si la cavité est à moins de 10 mètres d'un bien assuré ; nous sommes à 11 mètres et le pire est que le périmètre de sécurité est de 60 mètres !!! Là aussi j'ai interpellé notre députée afin que la loi évolue aussi en faveur des collectivités comme elle l'a été pour les particuliers dont elle a été le rapporteur.

2023 c'est la vente de la Forge, le 5 juillet à la SCI CMP, qui a pour projet de restaurer ce bâtiment du 17^{ème} siècle pour sa partie la plus ancienne.

2023 c'est le bornage en août pour la vente future du terrain à la SCI SoFrEl Med.

2023 c'est l'abandon du projet de lotissement "Les jardins de la Valette" par la société Viabilis. Mais le permis d'aménager reste valable jusqu'en 2025 ; avis aux intéressés...

2023, c'est le début de la mise en place d'un garage juxtaposé aux vestiaires du stade. Cette collaboration entre le club et la commune est un bel exemple de solidarité : financière pour la commune qui a acheté les matériaux nécessaires, et active pour les bénévoles du club qui offrent leurs temps, leurs bras et la sueur de leur front ! Merci à eux, "Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès". Comme l'a dit très justement Nelson MANDELA.

En novembre 2023, c'est l'installation d'un abri-bus, à l'arrêt des Deux Portes, pour que les élèves du collège et du lycée puissent attendre le car les pieds et la tête au sec. Reste à trouver un consensus avec les propriétaires fonciers voisins de l'arrêt des Quatre Fermes pour que nous puissions en faire autant.

Et en décembre 2023, c'est l'arrivée des Pères du Saint Sacrement, Père Jean-Paul, Père Francis et Père Antoine dans notre presbytère, venus tous les trois de la République Démocratique du Congo. Nous leur souhaitons la bienvenue.

Penchons-nous vers l'avenir maintenant :

En 2024, les travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne école maternelle ont débuté cette semaine par le remplacement des fenêtres avec l'entreprise Vigreux de Bolbec. S'en suivra la création d'une ventilation par la SARL EC2I de Fauville, et en juillet la rénovation de la toiture par l'entreprise Lozé Couverture pour un coût global de 82 000 € subventionnés à hauteur de près de 63 000 €, répartis entre le département et l'état (30 % chacun) et Caux Seine Agglo par le biais du fonds de concours pour 13 665 €.

En février, débiteront les travaux de la défense incendie à la résidence des Bosquets. Pour protéger les écoles, le restaurant scolaire, la sente des Rouelles et le lotissement de Rouelles, nous avons signé une servitude avec Mr LECOQ, que je remercie. Et auprès de la salle des fêtes, une réserve enterrée sera installée pour desservir la résidence de la Hêtraie, le centre bourg mais également pour permettre toutes nouvelles constructions sur le champ de foire.

Car nous avons signé, ce mercredi 17 janvier, la promesse de vente avec les Docteurs FIQUET, SCHWALLER et LAVISSE, ici présentes, pour leur futur cabinet médical. La venue de médecins sur Yébleron était inespérée. Ce projet est un projet privé, engagé par les médecins et non pas par la municipalité. Et là je tiens à rassurer et à faire taire les "on dit" : il n'y pas de guerre de clochers déclarée avec TERRES-DE-CAUX et FAUVILLE en particulier. Nous sommes tous d'accord qu'il faut résonner au niveau du territoire, tout comme pour les écoles. Enfin, nous sommes ravis que leur choix se soit porté sur YEBLERON. Ainsi ce cabinet médical sera le 1er projet, après la boulangerie, à sortir de terre sur notre champ de foire.

Un appel d'offres a récemment été lancé en vue de sélectionner un bureau d'experts chargé de mener une étude urbaine. Cette étude permettra d'élaborer un programme de revitalisation pour le centre-bourg. Cette initiative s'inscrit dans une collaboration étroite avec Caux Seine Développement pour la partie ingénierie et Caux Seine Agglo pour la gestion de la commande publique. Stéphanie KITTLER, ici présente, et son équipe se rendront très prochainement auprès des commerçants et artisans de Yébleron afin de recueillir leurs perspectives sur l'avenir de la commune. L'objectif est de concevoir un aménagement optimal, rendant notre centre-bourg aussi attractif que possible et favorisant ainsi l'installation de nouveaux commerces et de nouveaux résidents.

Et enfin l'achat de 13 bancs entièrement financé par le programme "Villes Amies des Aînés", ce programme a été initié par l'ancienne municipalité. Ces bancs seront installés dans le bourg et le cimetière d'ici l'été. Là aussi en collaboration avec l'agglo qui nous a accompagnés pour répondre à un appel à projet.

Des projets et des travaux et de l'aménagement ambitieux mais nécessaires pour Yébleron.

Et pour terminer, je tiens à remercier :

- L'équipe pédagogique pour leur engagement envers nos élèves ;
- Les gardes champêtres, Patrick, Clément et Clément, pour leur disponibilité, leur compétence et leur bienveillance envers la population yébleronnaise.
- Les associations qui animent la commune, notamment sur de grands événements, comme la Saint Marcou, les 27 et 28 avril, les 100 ans du club de foot le 16 juin et le club de pétanque pour leurs Yébleronnais's motors les 22 et 23 juin ;
- Les agents de la commune avec qui j'ai plaisir à collaborer et qui effectuent un travail remarquable chacun dans leur domaine,
- Les bénévoles de la bibliothèque municipale qui consacrent de leur temps pour la faire vivre et la faire évoluer,
- Les membres du CCAS et les conseillers municipaux qui répondent présents à chaque réunion et qui apportent leur expérience, leur compétence et leurs idées et
- À mes indispensables adjoints sur qui je sais compter.

Merci à vous et merci à mon mari qui m'attend souvent et me supporte chaque jour !

Et je vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2024 remplie de beaux projets, riche de santé et de bonheur partagé.

Merci à tous de votre attention.

Nathalie LEMESLE,
Maire





YEBLERON

LE BUDGET COMMUNAL

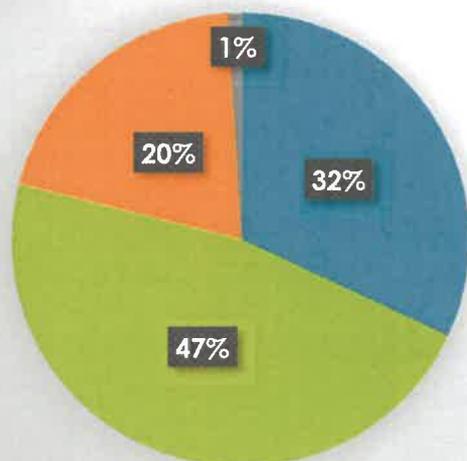
Le budget communal s'articule autour de deux parties principales qui sont le fonctionnement et l'investissement.

Le fonctionnement permet de gérer les dépenses quotidiennes nécessaires à l'activité de la commune.

L'investissement est au service de la valorisation de la commune et de son patrimoine

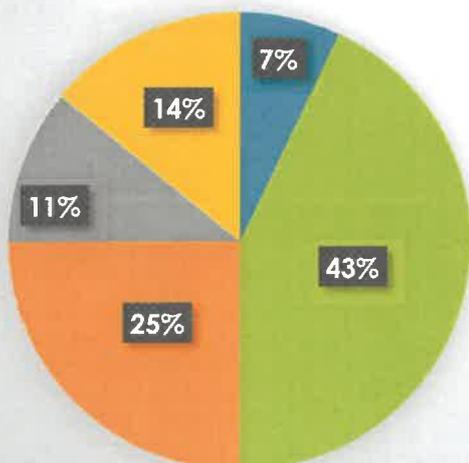


Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et élus
- Autres charges
- Emprunts

Recettes de fonctionnement



- Produits des services et ventes
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Excédent de fonctionnement reporté

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : Nathalie LEMESLE

1er adjoint : Xavier BOSSUYT (en charge des finances)

2ème adjoint : Céline PORET (en charge des affaires sociales)

3ème adjoint : Didier LEFEBVRE (en charge des travaux)



Commissions

Aménagement Champ de Foire – Commerces

Nathalie LEMESLE - Xavier BOSSUYT - Pascale SANDOVAL
Franck ANGER Sylvie SAUNIER - Yann MOAL - Stéphane COLARD – Isabelle HÉBERT – Jean-François LOZÉ

Appel d'offres

Nathalie LEMESLE - Xavier BOSSUYT
Didier LEFEBVRE - Franck ANGER
Cédryc GAINVILLE – Yann MOAL
Stéphane COLARD.

Cantine

Nathalie LEMESLE
Céline PORET
Didier LEFEBVRE
Sylvie SAUNIER

Communication externe

Nathalie LEMESLE
Xavier BOSSUYT
Sylvie SAUNIER
Estelle DÉHAIS

Finances

Nathalie LEMESLE - Xavier BOSSUYT
Didier LEFEBVRE - Sylvie SAUNIER
Estelle DÉHAIS - Isabelle HÉBERT

Journal-infos

Nathalie LEMESLE- Xavier BOSSUYT
Pascale SANDOVAL - Elise LEGAY
Sylvie SAUNIER - Estelle DÉHAIS

Liste électorale

Pascale SANDOVAL
Elise LEGAY
Stéphane COLARD
Marcel QUESNEL
Isabelle HÉBERT

Conseillers municipaux

Pascale SANDOVAL

Franck ANGER

Elise LEGAY

Cédryc GAINVILLE

Sylvie SAUNIER

Yann MOAL

Estelle DÉHAIS

Stéphane COLARD

Marcel QUESNEL

Isabelle HÉBERT

Jean-François LOZÉ

Délégués communaux ou intercommunaux

Représentants Agglo

Nathalie LEMESLE
Xavier BOSSUYT

»»»

Ecole Primaire

Nathalie LEMESLE
Xavier BOSSUYT
Céline PORET
Didier LEFEBVRE
Pascale SANDOVAL
Elise LEGAY
Sylvie SAUNIER

Sécurité

Nathalie LEMESLE - Xavier BOSSUYT - Franck ANGER – Yann MOAL - Jean-François LOZÉ

Sports Loisirs Culture

Nathalie LEMESLE - Xavier BOSSUYT - Céline PORET
Didier LEFEBVRE - Pascale SANDOVAL - Elise LEGAY
Estelle DÉHAIS - Stéphane COLARD

Urbanisme -PLUI

Nathalie LEMESLE - Xavier BOSSUYT - Céline PORET
Franck ANGER - Isabelle HÉBERT - Jean-François LOZÉ

Travaux

Nathalie LEMESLE
Xavier BOSSUYT
Didier LEFEBVRE
Franck ANGER
Cédryc GAINVILLE
Yann MOAL
Jean-François LOZÉ

Voirie

Nathalie LEMESLE - Xavier BOSSUYT - Didier LEFEBVRE - Franck ANGER - Cédryc GAINVILLE
Yann MOAL

Centre Communal d'Action Sociale

Nathalie LEMESLE - Céline PORET - Pascale SANDOVAL - Elise LEGAY - Sylvie SAUNIER
Brigitte DENISE-DÉCULTOT - Céline LEPONT – Gwendoline DÉHAIS - Karine MABIRE

Personnel communal en activité

Secrétaire principale

Maud RENAULT

Personnel des écoles et périscolaires

Cécile BARBIER
Sylvie ERMEL
Linda HARDOUIN
Lina TANAY

Personnel administratif

Secrétariat de mairie **Agence Postale**
Corinne VERDIERE *Jennifer MARÉCHAL*

Personnel technique

Bâtiments communaux **Espaces verts**
William BONNET *Laurent LECROQ*
Sylvain GREVREND



Mairie

MAIRIE

02.35.96.72.68

mairie@ybleron.fr

Horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi : 9h/12h – 13h30/17h

Samedi : 9h/12h



AGENCE POSTALE

02.35.56.72.00

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9h30/12h00 –

13h30/15h30

Samedi : 9h30/12h00

CHANGEMENT DU NUMERO D'ASTREINTE TELEPHONIQUE

02.27.29.18.84

(Uniquement pour les urgences en dehors des horaires d'ouverture du secrétariat de mairie)

Madame le Maire reçoit sur rendez-vous, et le vendredi de 14h à 16h

Permanence des adjoints

Chaque samedi matin de 10h30 à 11h30

ECOLE

02.35.96.78.75

RESTAURATION SCOLAIRE

02.35.96.77.65

GARDERIE

02.32.70.82.26

URGENCE : QUI APPELER ?



15

SAMU



17

Police
secours



18

Pompiers



114

Urgences
sms



112

Partout en
Europe



Pharmacie

Marc CURCI

02.35.96.33.50

Cabinets d'infirmières

Laurence GRIEU QUESNOT

Karine FRIBOULET LAMBERT

Dominique CLAPSON

02.35.95.62.09

Patricia FALAISE

02.35.56.28.54

Ambulances BARON

02.35.96.72.98



TARIFS COMMUNAUX

Tarifs *

SALLE DES FÊTES

Vin d'honneur

70 €

Week-end

300 €

Location lave-vaisselle

35 €

Location vaisselle

1 € / personne



SALLE DE LA HÊTRAIE

Vin d'honneur

70 €

Repas

150 €

(réservé aux résidents
de la Hêtraie)

Location lave-vaisselle

35 €

Location vaisselle

1 € / personne



CIMETIÈRE

Concession trentenaire : **140 €**

Concession cinquantenaire : **180 €**

Concession cinéraire 30 ans : **75 €**

Concession cinéraire 50 ans : **100 €**

Case cinéraire 30 ans (1 à 3 urnes) : **730 €**

Case cinéraire 50 ans (1 à 3 urnes) : **950 €**



* Sous réserve de modification lors du vote du budget primitif 2024



RAPPEL : INTERDICTION DE FUMER AUX ABORDS DES ECOLES
 Décret n° 2006-1386 du 15 Novembre 2006 relatif à
 l'interdiction de fumer dans les espaces publics.

Afin d'agir pour la santé de nos enfants, et de réglementer la consommation de tabac aux abords des écoles, le Conseil Municipal a signé une convention de partenariat entre la commune et La Ligue contre le Cancer de Seine Maritime. Un arrêté a été pris en 2022 et tout contrevenant peut être verbalisé par tout agent de la force publique.

Pour protéger les plus jeunes, il est rappelé qu'il est interdit de fumer et de vapoter sur le domaine public aux abords des écoles.



Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser à la mairie de son domicile (livret de famille obligatoire) entre la date anniversaire de ses **16 ans** et la fin du 3^{ème} mois suivant.



J-0

Recensement
en mairie

**Entre
3 & 6 mois**

Prise en
compte par le
CSNJ

**A vous de
jouer**

Création de
votre espace
maJDC.FR

**Entre
7 et 9 mois**

Réception de
votre ordre de
convocation

Participation
à votre JDC

Le recensement dans les délais facilite toutes ces démarches.

Ce parcours est obligatoire pour passer vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ou vos concours (fonction publique, grandes écoles...)



Marché

Les commerçants du marché hebdomadaire vous attendent de 15h à 19h sur le champ de foire tous les mardis.



Charcutier-traiteur



Fromager



Primeur

Certains commerçants ont cessé leur activité, faute de clients ; alors choisissons de revenir à nos commerces de proximité pour que notre petit marché perdure.



Dépôt de pain à l'Agence Postale

Horaire du dépôt de pain

Tous les lundis de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Pendant les congés de la Boulangerie de YÉBLERON un dépôt de pain est assuré tous les jours à l'agence postale.

8h15 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 – Samedi 8h15 à 12h00.

Pas de dépôt de pain le dimanche et les jours fériés.

Tous les bruits pouvant être source d'une nuisance sonore sont réglementés. Les appareils doivent être utilisés pendant les horaires autorisés.



- Les activités d'entretien des espaces verts (tondeuses à gazon, tronçonneuses, taille-haies, broyeur de végétaux).
- Travaux de bricolage (scies, perceuses, ponceuses)

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 20h00

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

A noter que cette réglementation s'étend à tous les bruits pouvant être source de gêne : ce peut-être une fête, de la musique trop forte, des aboiements, etc ...



DESTRUCTION DES NIDS DE FRELONS OU GUÊPES

La commune participe à hauteur de 30 €

Vous découvrez un nid de frelons ou de guêpes dans votre habitation ou sur votre terrain, vous devez faire appel à un destructeur agréé (liste disponible en mairie). Apportez la facture de la société avec un RIB au secrétariat de la mairie, une participation financière de 30 € vous sera versée.

Vous découvrez un essaim d'abeilles, contactez un apiculteur qui viendra le récupérer, vous aiderez celui-ci à repeupler ses ruches.



Association reconnue d'intérêt général

L'association "Bouchons 276" est une association qui collecte tous les bouchons en plastique.

Ces bouchons sont vendus à des sociétés de plasturgie, et avec l'argent issu du recyclage, "Bouchons 276" attribue des aides financières aux personnes en situation de handicap.

POINTS DE COLLECTE A YEBLERON :

Pharmacie CURCI ou Salle de la Hêtraie (à proximité du bureau d'animation)

Attention : plus de collecte aux écoles

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Mairie – Place Fernand Auger

Jours et horaires d'ouverture

Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

Samedi : de 10h00 à 12h00

Vacances scolaires : fermée le mercredi après-midi

2023

L'année toujours plus !

PLUS D'ADHÉRENTS ...

La bibliothèque est un lieu ouvert à tous et entièrement gratuit ! Ainsi, vous êtes de plus en plus nombreux à venir nous rendre visite, nous en sommes ravis !

PLUS DE BÉNÉVOLES ...

Et uniquement des bénévoles : Dominique, Pascale, Lina, Sylvie, Christian et depuis cette année Ghislaine, se relaient pour vous proposer 3 permanences hebdomadaires.

PLUS D' ACTIONS ...

- 2 fois par mois, un accueil VIP pour les moyennes et grandes sections de la maternelle ; les enfants accompagnés de leur professeure, ainsi que de leur ATSEM viennent choisir leurs lectures coup de cœur ;
- Le premier mercredi de chaque mois, à 9h30, l'une de nos bénévoles fait la lecture aux enfants âgés de 2 à 7 ans accompagnés d'un adulte ;
- Manifestation(s) ponctuelle(s) : cette année nous avons participé à "Partir en livres", organisée en partenariat avec les médiathèques de Caux Seine Agglo. Si la météo a contrarié notre sortie vélo, l'atelier "Mortelle Adèle" a en revanche rencontré un franc succès.



PLUS DE CHOIX, PLUS DE QUALITÉ ...

Les acquisitions, que ce soit sous forme d'achats ou sous forme de dons (un grand merci !) sont faites selon des critères de qualité et d'intérêt bien précis ; avec toujours en tête vos goûts et vos envies !

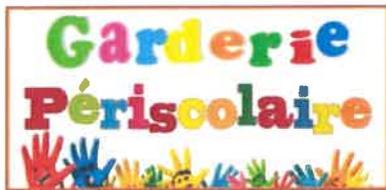


Rendez-vous en 2024, nous vous réservons des petites surprises !

Merci à vous tous pour votre fidélité, pour vos dons et merci de faire en sorte que notre bibliothèque soit toujours plus !

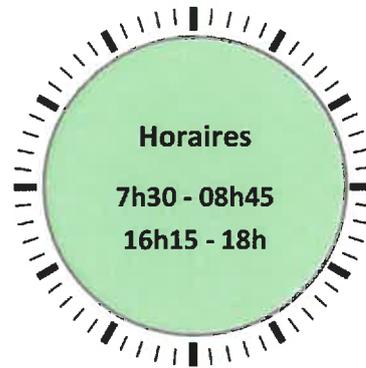
SERVICE PERISCOLAIRE

Ouvert pendant la période scolaire le Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
Pour tous renseignements contacter le secrétariat de mairie au 02.35.96.72.68



Les jours d'école, avant et après les heures de classe, vous avez la possibilité de confier vos enfants à notre personnel de la garderie.

TARIF
50 € le mois



De nombreuses activités manuelles sont proposées aux enfants.



Les petits estomacs de vos enfants ne sont pas oubliés.
Chaque jour l'équipe municipale sert environ 90 repas aux élèves de nos écoles.



ATTENTION

Les repas doivent être réservés impérativement la semaine précédente, au plus tard le mardi matin.

TARIF : 4,00 € le repas

ETAT CIVIL 2023

18 Naissances dont

20 Janvier	GENTIL Louise
07 Février	LESUEUR Mila
06 Avril	FLOC'H Blouma
25 Mai	BÉGOT Alice
11 Octobre	SERF-DUMONTIER Thaïs
13 Octobre	BOULARD Cyriel
10 Décembre	ZYGARSKI Malo



11 Mariages dont



20 Mai	EBRAN Manon et CELLIER Elodie
20 Mai	DROUIN Sébastien et BUSCAIL Pascale
20 Mai	MARC Jean-Baptiste et BOCQUET Sophie
10 Juin	LEPELTIER Johann et LECACHEUR Amandine
22 Juillet	HERVIEUX Philippe et DEZ Sophie
29 Juillet	LEMESLE Yohann et MASURIER Ludivine
11 Août	TEIXEIRA FERREIRA Romario et GREVREND Laura
09 Septembre	BILLAUX David et CHAPELLE Charline
30 Septembre	SOUDAY Thierry et BÉQUET Patricia
09 Décembre	RUSTE Pierre et DEMEYER Annie

7 Décès dont

05 Janvier	DELAHAYE Michel
14 Mars	LEROY Rémi
28 Avril	LE BER Jacques
31 Mai	BOUTEILLIER Lucienne
02 Décembre	GAUTIER Patricia
27 Décembre	COURRAËY Ginette

*Sincères
condoléances*



2 Parrainages civils

3 Pacs



N.B : N'ayant pas l'accord de toutes les personnes, nous ne pouvons citer leur nom. La loi concernant le règlement général de la protection des données (RGPD) nous l'interdit.



Médailles d'honneur du Travail 2023

LA MÉDAILLE D'HONNEUR
DU TRAVAIL
LA PLUS BELLE MANIÈRE DE
RÉCOMPENSER VOTRE CARRIÈRE



ARGENT

2 médaillés dont

FRIBOULET Yannick

ESSO RAFFINAGE SAS – Port Jérôme sur Seine

ARGENT / VERMEIL

BOCQUET Sophie

FRAZZI SAS – Le Havre

VERMEIL

DÉHAIS Benoît

ALSTOM TRANSPORTS SA – Le Petit Quevilly

LIDOREAU Dominique

INEO NORMANDIE SNC – Montivilliers



N.B : N'ayant pas l'accord de toutes les personnes, nous ne pouvons citer leur nom. La loi concernant le règlement général de la protection des données (RGPD) nous l'interdit.

L'année 2023 a débuté par la venue des Ateliers Vill'âge orchestrés par l'ADMR. L'occasion pour les aînés de découvrir gratuitement divers exercices physiques, intellectuels et ludiques : qi gong, mémoire par le chant, sophrologie, nature et sens, prévention des chutes, sommeil et dien chan.

La gym adaptée du jeudi matin et les ateliers intergénérationnels des mercredis après-midi ont rassemblé, cette année encore, les aînés. Chloé est venue remplacer Maëlle comme coach à la gym au dernier semestre 2023. Les rencontres intergénérationnelles ont été l'occasion pour les élèves des MFR de Tôtes, Criquetot-l'Esneval et du lycée Pierre et Marie Curie de Bolbec de s'exercer aux pratiques de l'animation en résidence autonomie. Ces élèves ont également pu développer leur sens de la créativité en proposant des travaux manuels adaptés.



Cette année encore Messieurs GRISEL et MICHEL ont fleuri les bacs de la résidence et ont été remerciés par les élus de la commune pour leur engagement dans la vie de La Hêtraie.

La Semaine Bleue s'est déroulée du mardi 3 octobre au vendredi 6 octobre. La municipalité de Yébleron a voulu valoriser l'engagement associatif local et plus particulièrement les trois associations qui œuvrent tout au long de l'année avec le service animation auprès des aînés. Cette semaine a été clôturée par un atelier bien-être (relaxation et massages) qui a ravi l'ensemble des participants.



Les échanges avec les EHPAD du secteur ont été renouvelés, avec, comme objectif 2024, la finalisation du conventionnement entre les EHPAD de Terre de Caux-Grainville La Teinturière et la Résidence Autonomie de Yébleron.

Les résidents de La Hêtraie ont pu bénéficier du transport REZO BUS et se retrouver à la Résidence Autonomie de Fauville pour participer au LOTO organisé par Stéphanie DUMESNIL, le vendredi 8 décembre. Un vrai moment de partage et de convivialité !





Les "papotages" du vendredi ont été prolongés au-delà de la période estivale avec un rendez-vous maintenant hebdomadaire où une dizaine de participants prend plaisir à se retrouver pour jouer aux dominos, cartes et autres jeux de société... et discuter.

L'objectif principal de 2024 est de développer l'ouverture de la Résidence Autonomie en multipliant les temps de rencontres.



Centre Communal d'Action Sociale

Repas

Nos aînés se sont retrouvés avec plaisir le 1^{er} octobre, pour partager un moment de convivialité et de partage autour d'un bon repas offert par le C.C.A.S., préparé cette année par "La Boutique de Loïc" de Fauville-en-Caux et servi par les membres du Conseil Municipal, du C.C.A.S. et de leurs conjoints.



Distribution des colis de Noël les 20 et 22 décembre

Comme l'an passé, les personnes de plus de 65 ans étaient invitées à retirer leur colis à la salle de la Hêtraie.

Un bon moment de convivialité et une occasion pour certains de se revoir et de discuter autour d'une boisson et de gâteaux secs.



ANIM'CROSS 2023

Chaque année, notre commune participe aux « ANIM'CROSS INTERVILLAGES ».

Organisés par le GABS, ils sont ouverts aux enfants depuis la grande section maternelle jusqu'à la 5ème.



Les parcours et les courses sont adaptés en fonction des âges :

- un parcours de 30 mètres avec des balles pour les plus jeunes
- une course encadrée de 600 mètres (CE1/CE2)
- une course encadrée de 1200 mètres (CM1/CM2)
- une course libre de 1800 mètres (6ème/5ème)

Au mois de juin, une manifestation a été organisée afin de récompenser et remercier les participants. Yébleron a terminé 7ème du classement général (sur 35)

Près de 40 enfants sont inscrits pour cette année.

La saison 2023/2024 a débuté avec un cross à Saint-Antoine-la-Forêt le 14 octobre et un cross à Bolbec le 25 novembre ;

A l'issue de ces deux étapes, Yébleron se classe 8ème du classement général.



Voici le calendrier 2024

03 Février : LILLEBONNE

16 Mars : FAUVILLE-EN-CAUX

13 Avril : HATTENVILLE - FINALE !!!!!



EXPOSITION DE PEINTURES & SCULPTURES 2023

21^{ème} salon d'automne
Du 26 août au 10 septembre



Patrick FLAMENT

Rémi LELIEVRE

Le 21^{ème} salon de peintures & sculptures a accueilli en invité d'honneur **Monsieur Patrick FLAMENT** de Limésy et en sculpteur, **Monsieur Rémi LELIEVRE** de Bolleville. Ceux-ci étaient accompagnés de 16 autres artistes.

La municipalité remercie chaleureusement Monsieur Patrick LIMARE qui, pendant de longues années a œuvré pour la réussite de ce salon. Pour des raisons personnelles celui-ci est contraint de cesser l'organisation de cette exposition. La municipalité réfléchit au devenir de cet évènement.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR L'ANNEE 2024



Lotos

- 03 Février :** Union Sportive Yébleronnaise - Salle des fêtes
- 24 Mars :** Amicale Bouliste Yébleronnaise - Salle de la Hêtraie
- 18 Octobre :** As. de Jumelage Bellefontaine Yébleron - Salle des fêtes
- 15 Septembre :** Union Sportive Yébleronnaise - Salle de la Hêtraie
- 06 Octobre :** Union Sportive Yébleronnaise - Salle de la Hêtraie
- 03 Novembre :** Amicale Bouliste Yébleronnaise - Salle des fêtes

Concert

16 Mars
Brass Band
"ACABRASS"
Eglise

Spectacles – manifestations

- 01 Mai :** Remise médailles du Travail
- 07 Décembre :** Téléthon - Club des Loisirs

Foire Saint Marcou

27 et 28 Avril

Réunions

- 04 Février :** Assemblée générale - As. Jumelage Bellefontaine - Salle des fêtes
- 15 Décembre :** Assemblée générale - Amicale Bouliste Yébleronnaise - Salle de la Hêtraie



Vente-échange

- 09 Novembre :** Club des Loisirs
bourse aux jouets Salle de la Hêtraie



Profession de foi

- 9 Juin et le 23 Juin**
Fauville-en-Caux

Repas

- 30 Juin :** Barbecue des Starlettes - Salle de la Hêtraie
- 29 Septembre :** C.C.A.S. Repas des personnes âgées - Salle de la Hêtraie
- 26 Octobre :** Amicale Bouliste Yébleronnaise - Salle des fêtes

*Bon
Appetit*



Sports – Stade

- 01 Mai**
Union Sportive Yébleronnaise
Tournoi des jeunes
- 15 Juin**
100 ans du Club

Vide grenier – Stade

- 02 Juin :** Union Sportive Yébleronnaise
- 21 Juillet :** Union Sportive Yébleronnaise



Yébleronnai's Motors

- 22 et 23 Juin**
Amicale Bouliste Yébleronnaise



Comment puis-je communiquer et être informé des actualités importantes de ma commune ?



En installant Panneau Pocket sur mon smartphone ou i.phone

Il s'agit d'une application gratuite, sans publicité ou collecte de données personnelles (disponible sur App Store & google.play).

Toutes les informations connues et vérifiées par la commune vous y seront communiquées dans les plus brefs délais.

A NOTER : si ce n'est pas sur panneau pocket, c'est que la mairie n'a pas encore eu l'information (exemple : pannes réseaux).

En cas de coupure d'eau ou d'électricité, le premier réflexe à adopter est de se renseigner auprès de ses voisins afin de vérifier si la coupure est générale ou pas, ou de vérifier sur panneau pocket si une information a été communiquée.

En appelant le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture

Du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Samedi de 9 h à 12 h

En posant ma question lorsque la mairie est fermée via la page facebook de la commune : il est important de retenir que ces questions sont traitées de manière bénévole par les conseillers municipaux chargés de la communication.

Seules les remarques et demandes concernant la vie du village seront prises en compte.

En lisant et conservant le journal infos distribué à chaque foyer une fois par an : beaucoup de renseignements utiles y figurent.



COLLECTE DES DECHETS ET TRI SELECTIF

RAPPEL En cas de jours fériés dans la semaine, le ramassage des ordures ménagères a lieu le **samedi matin à la place du vendredi**.

- Il est rappelé que les poubelles doivent être sorties le **jeudi soir ou le vendredi matin**.
- Des points d'apport volontaire sont à votre disposition au niveau **des écoles, du cimetière et du champ de foire** (verre, carton, journaux, plastique, conserves, etc...).

AUTRES DECHETS

Déchèterie de Fauville-en-Caux (Route d'Ourville-en-Caux) 02.32.70.08.26

Déchèterie de Bolbec (Parc d'Activités de Baclair) 02.32.84.04.97



Jamais dans un sac

**Ne pas mettre les emballages
les uns dans les autres**



**Bien les vider, inutile
de les laver**

**Chez vous, tous les emballages et les papiers se trient.
Un doute, une question sur le tri ?
02 32 84 00 35 . cauxseine.fr . quefairedemesdechets.fr**



**L'incivilité
nous pollue la vie...**



HARMONISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS SUR LE TERRITOIRE DE CAUX SEINE AGGLO



DES BACS POUR CHAQUE FOYER EN FIN D'ANNÉE

La communauté d'agglomération Caux Seine Agglo a décidé d'harmoniser et d'optimiser le service de collecte sur les communes issues de l'ancienne communauté de communes Cœur de Caux par :

- La substitution de la collecte en apport volontaire des papiers et des emballages en mélange par une collecte en porte à porte avec mise à disposition d'un bac roulant à chaque foyer (ramassage toutes les deux semaines),
- La mise à disposition d'un bac roulant pour les ordures ménagères à chaque foyer.

LES ÉTAPES CLÉS

L'ENQUÊTE

Une enquête de dotation aura lieu auprès de la population afin de connaître la composition des foyers pour adapter au mieux le volume des bacs qui seront fournis.

Un courrier sera mis dans chaque boîte aux lettres invitant les habitants à compléter un formulaire en ligne (ou un service de porte à porte pour remplir le formulaire en ligne pour les personnes qui ne sont pas à l'aise avec le numérique).

LA FABRICATION ET LA DISTRIBUTION

Un appel d'offres pour la commande et la fabrication des bacs sera lancé pour répondre à ce besoin.

La distribution des bacs à l'ensemble des foyers sera confiée au fournisseur des bacs.



L'enquête aura lieu durant le 1^{er} semestre 2024 pour une distribution des bacs de septembre à octobre 2024.



GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

1^{ère} cause de mortalité par toxique

Le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence, du fuel et du gaz.

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

Se protéger : agir sur les appareils à combustion

Les appareils sources d'émission de monoxyde de carbone

Cheminée/poêle - chauffage d'appoint - groupe électrogène - chaudière

AVANT L'HIVER

- Faites contrôler et entretenir les appareils à combustion destinés au chauffage et/ou à la production d'eau chaude par un professionnel qualifié,
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation.

TOUTE L'ANNÉE

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro)
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage...) des groupes électrogènes ou tous moteurs thermiques (scooter, moto, voiture...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR : des pratiques de bon sens

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle (entrée et sortie d'air) qui assurent la circulation permanente d'air neuf dans le logement
- Aérez quotidiennement, régulièrement et suffisamment longtemps les pièces de vie du logement pour renouveler l'air ambiant, notamment après une occupation prolongée.

LES PREMIERS SIGNES D'INTOXICATION SONT :



Nausées et/ou vomissements



Maux de tête



Malaise/vertiges

Il faut alors aérer immédiatement le logement,
arrêter les appareils à combustion, évacuer au plus vite les locaux
et appeler les secours : 112, 18 ou 15 ou le 114 par SMS

Consigne de sécurité
Ne réintégrez les locaux qu'une
fois la source responsable
identifiée et après le passage
d'un professionnel qualifié

En savoir
plus

www.normandie.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone-7



Paroisse Saint Louis Cœur de Caux

Le départ du Père Claude Jean-Marie FOULD a eu lieu en septembre dernier. A la suite le Père Claude PETIT a été nommé administrateur de la paroisse ce qui signifie qu'il n'exercera pas son ministère comme l'Abbé Claude Jean-Marie Fould (Il ne résidera qu'environ trois jours par semaine à Fauville. Le reste du temps, il demeurera au Havre pour accomplir les ministères de responsable du service diocésain de la liturgie et le ministère d'exorciste avec une équipe. Nous formons ensemble le service d'accueil pour la Protection, la Délivrance et la Guérison).

Le Presbytère de Yébleron, après quelques travaux de rénovation et d'aménagement a pu accueillir les Pères Jean-Paul, Antoine et Francis en novembre dernier. Ce sont des religieux, prêtres de la congrégation du Saint-Sacrement. Ils interviennent sur la paroisse et sont également au service de l'unité pastorale composée des paroisses Saint Denis des Marais de Seine, Sainte Honorine du Val de Seine, Saint François en Terre de Caux et Saint Louis, Cœur de Caux.

La paroisse entre dans un temps de transition jusqu'au plus tard septembre 2025. Ce temps doit lui permettre de s'organiser avec une équipe de laïcs appelée E.A.L et un prêtre appelé modérateur pour accompagner cette équipe.



Dates à retenir

- ✓ **Première Communion :**
Dimanche 02 juin 2024 à 10h30 à Fauville-en-Caux
- ✓ **Profession de Foi :**
Dimanche 09 juin 2024 à 10h30 à Fauville-en-Caux
Dimanche 23 juin 2024 à 10h30 à Fauville-en-Caux



INFORMATIONS PRATIQUES

Paroisse Saint Louis Cœur de Caux

☎ : 02.35.96.77.10

e-mail : paroisse.stlouiscoeurdecaux@yahoo.fr

Accueil secrétariat : Mardi de 14h30 à 17h30 - Mercredi de 9h00 à 12h00 - Jeudi de 14h30 à 17h30 - Vendredi de 9h00 à 12h00 - Samedi de 11h00 à 12h00

Pendant les vacances scolaires : ouverture uniquement le mardi de 14h30 à 17h30, le vendredi de 9h00 à 12h00 et le samedi de 11h00 à 12h00.



Le travail d'élaboration des règles d'urbanisme qui vont s'inscrire dans le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) se poursuit.

Des petits groupes de travail composés d'élus et techniciens se sont réunis entre octobre 2022 et juin 2023 pour travailler à l'élaboration de propositions écrites sur des sujets centraux qui concernent toutes les communes de Caux Seine agglo comme le traitement qualitatif des clôtures, de l'habitat pavillonnaire, la préservation des ressources et des espaces naturels, celle du patrimoine bâti ou encore la question de l'habitat diffus en zone agricole ou du développement des zones d'activités économiques.

La rédaction des règles est un exercice complexe car il faut trouver l'équilibre entre le respect des lois et les besoins locaux. La loi Climat et Résilience d'août 2021 est incontournable et impose comme objectif le ZAN (Zéro Artificialisation Nette) des terres naturelles et agricoles à l'horizon 2050. Avec un premier niveau de résultat dès 2031 puisque toute collectivité doit réduire de moitié la « bétonnisation » de ses terres au cours des dix prochaines années.

La phase réglementaire se poursuivra jusque fin 2024 avec un arrêt de projet prévu au cours du premier semestre 2025.

- ❖ **Pour vous tenir informés de la procédure et de son avancement**
Rendez-vous sur le site : cauxseine.fr rubrique "PLUI"



- ❖ **Pour formuler vos remarques, un registre de concertation est mis à disposition du public en mairie.**
Vous pouvez également écrire à l'adresse mail dédiée : concertation.plui@cauxseine.fr

DEPUIS LE 19 SEPTEMBRE 2023

TRANSPORT À LA DEMANDE

Voyagez pour 1 €
sur Caux Seine agglo*

Inscription et réservation
au 02 27 08 00 12
Application MyMobi / rezobus.fr

* Tarif maximum
pour un aller



Depuis le 19 septembre 2023, Caux Seine Agglo propose un service de transport à la demande, pour voyager depuis Yébleron vers Fauville-en-Caux ou vers une desserte des pôles de services.

Hôpitaux de Bolbec ou Lillebonne
Pôle Emploi de Lillebonne
Caisse d'Allocations Familiales de Bolbec
Maison France Service de Terres-de-Caux et Rives-en-Seine
Point Justice de Bolbec
Maison des Compétences de Lillebonne
Caux Seine Agglo de Lillebonne
Centres aquatiques de Fauville-en-Caux, Bolbec et Lillebonne
Médiathèques de Lillebonne, Bolbec, Rives-en-Seine et Port-Jérôme-sur-Seine
Conservatoire de Lillebonne, Arelaune-en-Seine et Port-Jérôme-sur-Seine
Abbaye du Valasse de Gruchet-le-Valasse
Musées Juliobona de Lillebonne, MuséoSeine de Rives-en-Seine et l'Atelier-musée du Textile de Bolbec

Ce service ouvert à tous fonctionne du lundi au samedi de 9h à 18h30 toute l'année, hors jours fériés.

REZO'BUS à la demande est ouvert aux jeunes de 11 à 18 ans sur les créneaux suivants :

De 14h à 18h30 les mercredis et samedis en période scolaire, et tous les jours de 9h à 18h30 pendant les vacances scolaires.

Un service simple en 3 étapes

JE M'INSCRIS

Uniquement par téléphone au 02 27 08 00 12

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

JE RÉSERVE

Entre 1 mois et 1 heure à l'avance, en indiquant la date, le point de départ, le point d'arrivée, l'horaire de prise en charge et le nombre de personnes concernées :

- Sur l'appli MyMobi 24h/24
- Sur rezobus.fr
- Par téléphone au 02 27 08 00 12
De 9h à 12h et de 14h à 17h

JE VOYAGE

Rendez-vous à l'arrêt convenu 5 minutes avant l'horaire de départ.

Un imprévu ? J'annule ma réservation au plus tard 1 heure avant le voyage.

Un seul voyage ou plusieurs dans l'année !

Différentes formules

sont proposées :

Ticket unitaire
Carte 10 trajets
Pass mensuel
Pass annuel

Retrouvez les arrêts des pôles de services sur le site rezobus.fr et l'application mobile My Mobil



Où se renseigner ?
 auprès des professionnels
 de santé
 Médecin – Pharmacie - Infirmier

Au fait, les vaccins, à quoi ça sert ?

Les vaccins servent à vous protéger contre certaines maladies souvent contagieuses.

Les vaccins protègent votre entourage.

Si vous êtes vacciné, vous ne pouvez pas transmettre la maladie à votre entourage. Vous protégez donc les personnes les plus fragiles.

Les vaccins permettent de faire disparaître certaines maladies.

Certaines maladies peuvent disparaître ou devenir très rares. Par exemple la polio a presque disparu dans le monde. Certaines maladies avaient disparu et reviennent en France, parce que les personnes se vaccinent moins ou parce qu'elles oublient les rappels. C'est le cas de la rougeole.

Pour les bébés et les enfants

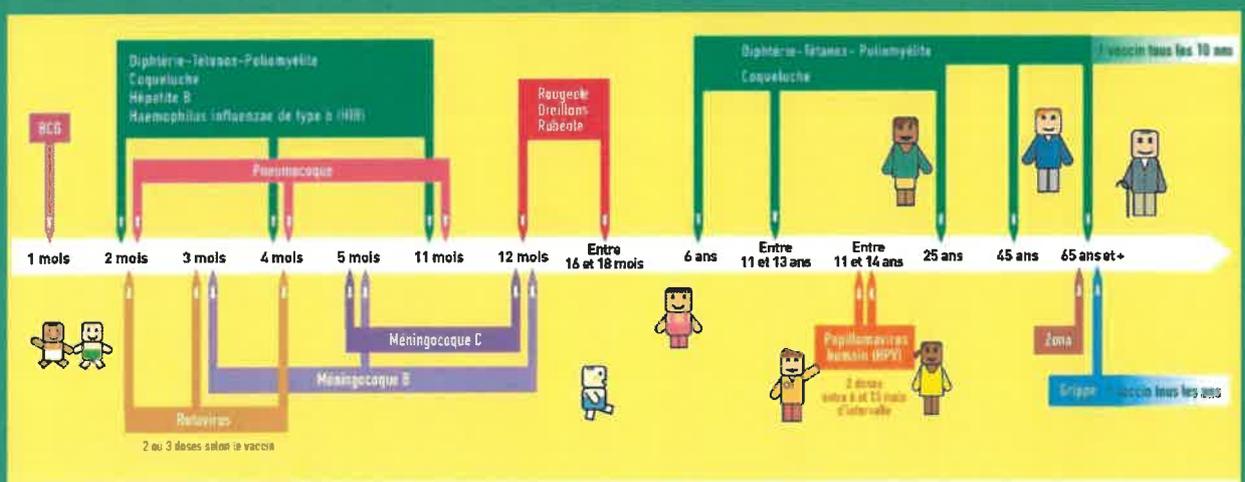


Certains vaccins sont obligatoires pour les enfants. Ils permettent de protéger les enfants car certaines maladies se transmettent très facilement et peuvent être graves.

Certains vaccins sont obligatoires pour aller à la crèche ou à l'école.

Certains vaccins sont recommandés ou obligatoires pour les adultes

Les vaccins sont aussi très importants pour les adultes, tout au long de la vie. Certains vaccins sont même obligatoires selon votre état de santé ou votre métier. Vérifiez avec votre médecin si vous avez reçu tous vos vaccins ou si vous avez besoin d'un rappel.



Le Covid-19 est toujours là.
 Pensez au vaccin et aux rappels pour les enfants et les adultes.



Plus d'infos sur :
www.vaccination-info-service.fr ou sur santepubliquefrance.fr/accessible

Page culinaire

Tarte poisson au thon

Pour 4 personnes

Temps de préparation : 15 min – Temps de cuisson : 20 min

Ingrédients

2 pâtes feuilletées – 1 boîte de thon – 2 cuil. à soupe de pesto rosso – 90 g de gruyère râpé
1 jaune d'œuf – sel et poivre

- 1- Préchauffer le four à 180 °C (th. 6). Dans un bol, mélanger le thon émietté avec le pesto rosso. Salez, poivrez, puis réservez.
- 2- Déroulez une des pâtes feuilletées sur une plaque du four recouverte de papier cuisson. Tartinez-la du mélange de thon et pesto, en laissant une marge de 2 cm sur le pourtour. Parsemez de gruyère.
- 3- Recouvrez de la seconde pâte feuilletée en soudant les bords (humidifiez légèrement avec un pinceau trempé dans l'eau si besoin).
- 4- De la pointe d'un couteau, délimitez (sans percer la pâte) la tête du poisson, son arête centrale et sa queue sur le dessus de la pâte. Découpez des bandes de 1 cm de large sur les deux côtés de l'arête centrale et torsadez-les.
- 5- Badigeonnez la tarte de jaune d'œuf et enfournez pour 20 min.



Roses feuilletées aux pommes

Pour 6 personnes

Préparation : 20 mn – Temps de cuisson : 35 min

Ingrédients

48 g. de sucre en poudre – 48 g. de beurre – ½ citron
2 à 3 pommes rouges (suivant la grosseur) – 1 pâte feuilletée – 72 g. d'amandes en poudre

- 1- Couper en petits morceaux 48 g. de beurre dans un bol.
- 2- Laver les pommes, ôter le trognon, les couper en deux dans la hauteur, puis en tranches très fines.
- 3- Faire bouillir 40 cl d'eau avec 2 cuillères à soupe de sucre et le jus d'1/2 citron. Faire ramollir les pommes environ 2 min. dans le sirop bouillonnant. Lorsqu'elles sont légèrement molles, les égoutter dans une passoire.
- 4- Au beurre ramolli, ajouter 48 g. de sucre et 72 g. de poudre d'amandes, avec une fourchette mélanger.
- 5- Etaler la pâte finement en rectangle et couper 5 lanières d'environ 5 cm.
- 6- Etaler la frangipane en laissant environ 1 cm de pâte nature. Disposer dessus les quartiers de pomme en les chevauchant et en les faisant dépasser de la pâte. Replier le bas de la pâte sur la base des pommes et rouler en serrant cette bande sur elle-même.
- 7- Disposer les roses dans un moule à muffin (sinon en cuisant les roses vont s'ouvrir). Vous pouvez également les saupoudrer de sucre glace ou les napper d'un glaçage pour les tartes.
- 8- Cuire au four 35 mn à 180° (thermostat 6).



Page détente

Trouve les 10 mots en lien avec les jeux Olympiques :



E Y P W Z N U E Q C H E M V A
 N E K T L E A D T M S O Q L N
 M E L L I A D E M E T D J Y N
 Y E S W S C F S N L N G C E
 H S E D N G I Y O J X H S A A
 T F R O O I H P J R B W T Q U
 B A M S T I S K Z R K J U A X
 O H E T J P J C M H I U N F N
 R S N C O M P E T I T I O N E
 F J T D W Q G W I J Y B J K L
 U L I R V G M V O M F S C Z A
 C U A L G I Z B K Z T B X W R
 M C J M F R N N D P L V S H Y
 M Q Y M M Q P C K J G C J V X
 W P I N T E R N A T I O N A L

- ANNEAUX
- ATHLETE
- COMPETITION
- FLAMME
- HYMNE
- INTERNATIONAL
- MEDAILLE
- PODIUM
- SERMENT
- SPORT

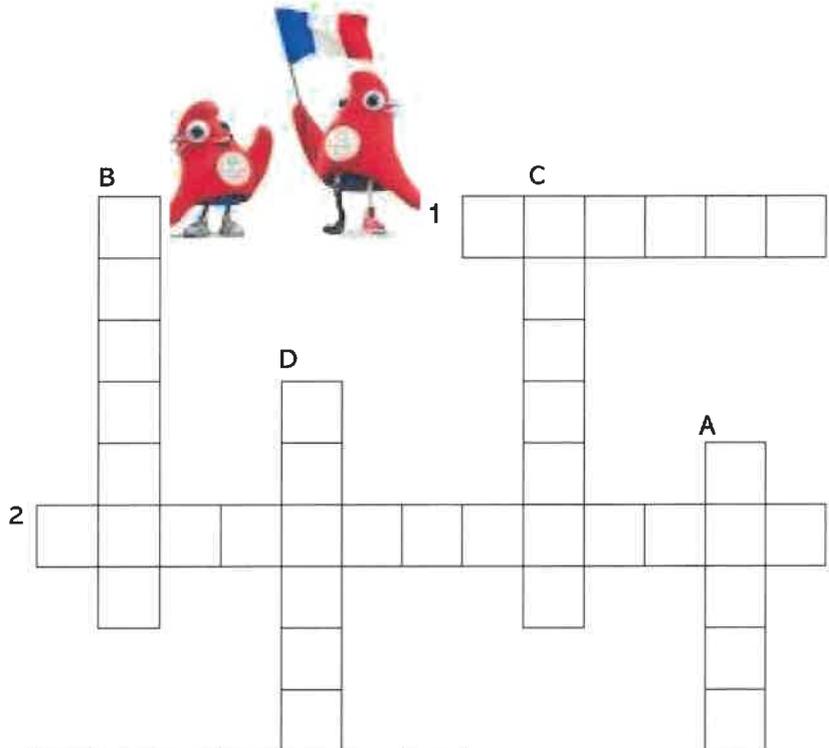
MOTS CROISES

HORIZONTALLEMENT

1. Estrade sur laquelle on fait monter les vainqueurs après une épreuve sportive.
2. Signification de la lettre I du CIO.
3. Ville dans laquelle se sont déroulées les premiers jeux olympiques modernes.
4. Mois du début des prochains jeux olympiques à Paris.

VERTICALEMENT

- A. Où auront lieu les Jeux Olympiques 2024.
- B. Discours prononcé par l'athlète au début des jeux.
- C. Ville dans laquelle se déroulaient les jeux olympiques antiques.
- D. Il existe celle d'ouverture et celle de clôture.



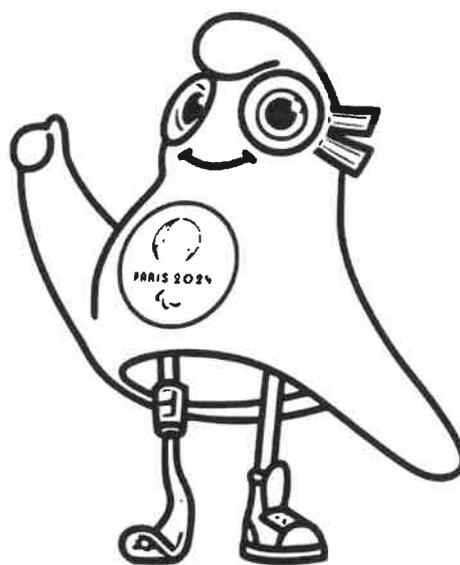
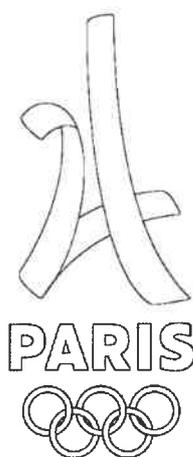
Pour les enfants

Coloriage

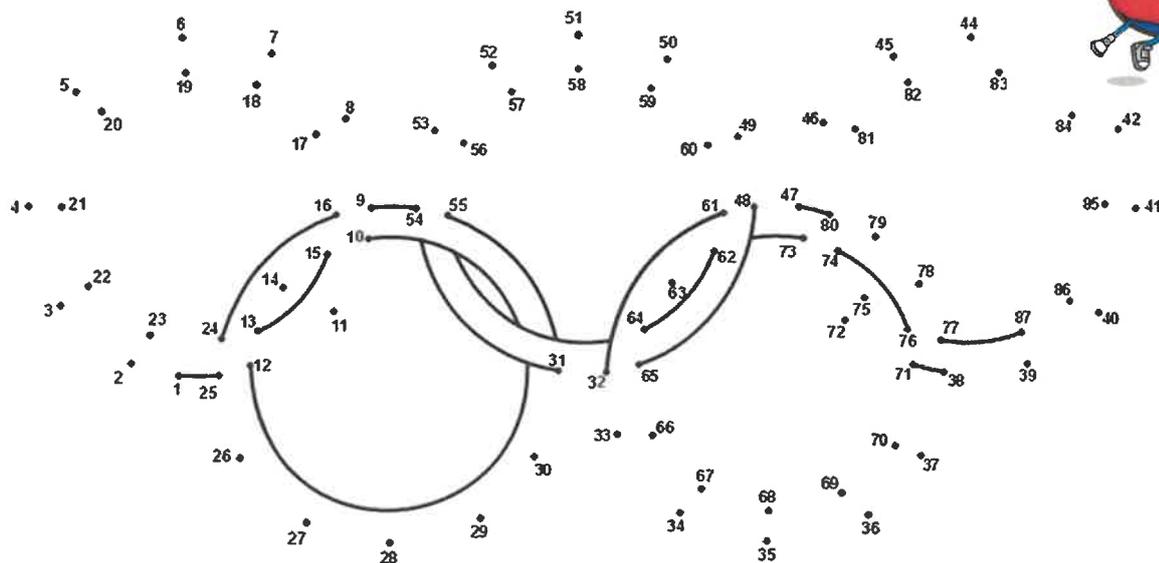


LES MASCOTTES

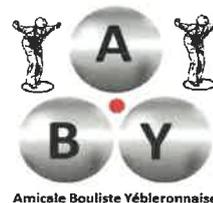
PARIS 2024



Relie les points de 1 à 87 et découvre le dessin que tu peux décorer



Amicale Bouliste Yébleronnaise



L'Amicale vous invite à la rejoindre pour passer un bon moment cordial et familial, pour pratiquer leur activité favorite : la pétanque entre amis.

L'Amicale est dirigée par Mr COLARD Stéphane. N'hésitez pas à le contacter pour tout renseignement, il vous répondra avec grand plaisir.

Au : 06 49 67 02 46 au : 02 35 96 07 22

Entraînement (toute l'année)

Mercredi de 14h00 à 18h00
Dimanche de 10h00 à 12h00
Rendez-vous à côté du terrain de foot

Cotisation 2024

Adultes : 12 euros
Ados : 8 euros

N'hésitez pas à nous rejoindre aux entraînements, aux concours adhérents et à ceux ouverts à tous. Un bon accueil vous sera réservé et toujours dans une bonne ambiance.

Bonne année 2024 à tous et sportez vous bien

CALENDRIER 2024



Loisirs

13 Janvier : Galettes des rois
24 Mars : Loto
22 et 23 Juin : Rassemblement + marche + concert
15 Août : Journée pêche à Colleville
26 Octobre : Repas
03 Novembre : Loto



10 Février : Doublettes formées
17 Février : Adhérents 1
02 Mars : Adhérents 2
16 Mars : Doublettes formées
06 Avril : Adhérents 3
20 Avril : Triplettes formées
04 Mai : Adhérents 4
19 Mai : Doublettes formées

01 Juin : Adhérents 5
08 Juin : Doublettes formées
06 Juillet : Adhérents 6
20 Juillet : Doublettes formées
03 Août : Adhérents 7
24 Août : Triplettes formées
07 Septembre : Adhérents 8
21 Septembre : Doublettes formées
05 Octobre : Adhérents 9
11 Novembre : Doublettes formées





ASSOCIATION DE JUMELAGE BELLEFONTAINE - YEBLERON

Cette année nous avons accueilli nos amis Vosgiens pour une nouvelle découverte de la région. Nous les avons emmenés au parc Canadien de Muchedent, dans un cadre splendide en plein milieu des collines verdoyantes de la Normandie, nous avons été émerveillés par le troupeau de 200 bisons qui se visite à bord d'un 4x4 militaire et de nombreux autres animaux (biches, cerfs...) puis nous avons terminé la journée au Château Musée des Ivoires à Dieppe. Ce nouvel échange fut chaleureux, joyeux et dans la bonne humeur.

Nous accueillons volontiers de nouvelles familles qui souhaiteraient intégrer l'association (si vous êtes intéressés, n'hésitez pas et contactez moi au 07.88.89.30.39).



L'assemblée générale aura lieu le dimanche 4 février à 11h30 à la Salle des Fêtes, suivie d'un repas.

BONNE ANNEE 2024

La présidente : Murielle DEPORTES



ASSOCIATION SAINT MARCOU

LA SAINT MARCOU 2024

Comme l'année précédente, les bénévoles de la Saint Marcou vous donnent rendez-vous le week-end du **Samedi 27 et le Dimanche 28 Avril 2024** à Yébleron.



Au programme de cette année, il y aura la fête foraine, le marché de producteurs locaux et des stands d'exposants.

Lors de cette édition, il y aura des animations et des jeux prévus pour les enfants.

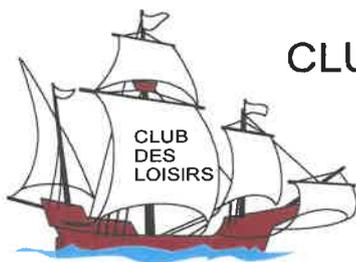
Pour les amateurs de modèles réduits, on retrouvera également des maquettes mettant en scène des chantiers agricoles.



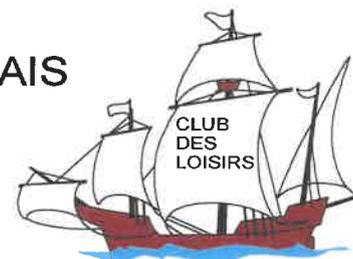
Le dimanche matin, la messe aura lieu avec des cors de chasse, suivie d'un défilé comme l'année dernière.

Nous vous attendons nombreux et nous vous remercions de votre soutien.





CLUB DES LOISIRS YEBLERONNAIS



Le club des loisirs vous souhaite une bonne et heureuse année 2024

Président ➤ Monsieur BOQUET Jean-Claude (02.35.96.78.44)

	Horaires	Responsables	Lieu
Section Gym			
Cardio	Lundi 18h30/19h15	Mme Sandrine COLLIER	Salle de la Hêtraie
Gym	Lundi 19h15/20h00		
Gym confort	Jeudi 17h30/18h30		
Renforcement	Jeudi 18h30/19h15		
Gym seniors adaptée	Jeudi 09h30/11h00	Mme Chloé COURSEAUX	
Section Danse (dans en ligne)	Mercredi 19h/21h	M. Christian DAVID	Salle de la Hêtraie



Gym adultes



Section danse



CLUB DES MYOSOTIS

Madame Lemettais accompagnée des membres du club, invitent toutes les personnes de la commune de 60 ans et plus à venir les rejoindre tous les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois.



Cartes, triominos, dominos et scrabble vous y attendent à la salle de la Hêtraie.

Toute l'équipe vous adresse ses meilleurs vœux.





Les Tét'arts



Suite à l'arrêt de l'association "Les arts Yébleronnais", nous nous sommes réunis pour continuer à faire vivre une association d'art au sein de Yébleron.



Les cours se font en groupe avec convivialité et bonne humeur.

**Le vendredi et le samedi
de 14h00 à 17h00**

Aquarelle
Pastel
Encre de chine
Crayon
Peinture à l'huile ...



Inscriptions au 06.17.10.14.35

lestetarts76@gmail.com



Panama



L'Estock

L'année 2023 touche à sa fin, pour l'association qui entame déjà sa cinquième année d'existence. Une année encore une fois bien remplie, nous comptons à ce jour 200 équidés sauvés par l'association.

Actuellement, nous avons 17 équidés accueillis au sein de l'association et de ses familles d'accueil temporaire.

Nous avons parmi nos pensionnaires :

- **Manue et Ourga** : 2 mamies ânesses sauvées d'un marchand de chevaux après avoir eu des petits pour le compte de leur éleveur.
- **Méakulpa** : une selle française de 23 ans récupérée pour sa retraite.
- **Marbara, Ottavia, Notbad** : récupérés de centres équestres pour assurer leur retraite.
- **Une et Pépita** : anciennes juments de courses de trot récupérées pour leur retraite également.
- **L'Estock** : retraitée de centre équestre en raison de souci personnel qui nous a été confiée.
- **Hollywood** : un papi poney de 28 ans.
- **Gorripinta, Pintasalvaje et Lilou** : 3 ponettes sauvées de l'abattoir auprès de la frontière espagnole.
- **Lili** : qui appartenait à une personne âgée qui n'arrivait pas à s'en occuper correctement.
- **Blast et Quokine** : qui sont là pour des raisons de santé.
- **Panama** : notre plus ancienne pensionnaire du moment est arrivée suite à des négligences et qui attend toujours une maison maintenant qu'elle va mieux.



Manue & Ourga

Vous souhaitez nous aider vous aussi ? Chacun peut à sa manière

- Adhérer à l'association pour la somme de 20 € par an,
- Devenir parrain/marraine d'un de nos équidés à partir de 5 € par mois,
- Devenir bénévole,
- Devenir famille d'accueil temporaire,
- Adopter un de nos pensionnaires,
- Suivre la page et partager nos annonces sur facebook,
- Faire un don financier, de matériel et/ou de nourriture pour équidés



Marbara

Association Sabots sans famille (sur facebook) – 06.02.07.69.81

249, Impasse de la campagne – 76640 YEBLERON

kernivinen.sarah@gmail.com



STARLETTES



Cela fait maintenant treize ans que j'ai repris le groupe, je ne regrette absolument pas de m'être investie dans cette aventure qui finalement au fil du temps perdure. Beaucoup de jeunes filles ont quitté le groupe à regret, leur emploi du temps ne correspondant plus avec les horaires d'entraînement. Mais nous avons gardé une réelle complicité.

Depuis trois ans, nous pratiquons l'intergénérationnel, cela se passe à merveille. Ce sont de vrais moments de partage et de bonheur.

Aussi je tiens à remercier Madame Le Maire, Madame Cécile Sineau-Patry, Béatrice, les élus par leurs présences lors des spectacles.

Merci également aux personnes qui œuvrent à mes côtés, Christine pour son aide et son soutien, Aurélie, Dany, Mélanie, Jean-Claude, Isa, Lilie et bien sûr merci aux mamans de me faire confiance, merci au père Noël pour son apparition lors de l'intergénérationnel de Noël, et aux fidèles lors des spectacles.

Les starlettes vous remercient et vous souhaitent une très belle année, prenez soin de vous.

Martine et les Starlettes



UNION SPORTIVE YEBLERONNAISE



COMPOSITION DU BUREAU

Président : LAFFILAY Ludovic
Vice-Président : EBRAN Johnny
Secrétaire : LEROY Jérôme
Trésorier : LAMBERT Christophe



Le Club a été fondée en 1924 et cette année sera particulière pour notre association, nous fêterons les 100 ans du club le **samedi 15 juin 2024 au stade.**

Le Club souhaite encore se développer, nous dévoilerons une surprise en juin lors de la soirée des 100 ans.

Nous avons actuellement toutes les catégories du U6 à U13 jeunes,

- 1 équipe senior après-midi en D3
 - 1 équipe senior matin en D3
 - 1 équipe de foot en marchant
- } Entraînement le mercredi soir
- } Entraînement le vendredi soir

Calendrier 2024

Samedi 3 février
Soirée à la salle des Fêtes

Samedi 15 juin
100 ans du club au stade tout le week-end

Dimanche 15 septembre
Loto salle de la Hêtraie



Tournoi de FOOT

Mercredi 1^{er} mai : Tournoi des jeunes

VIDE GRENIER

Dimanche 2 juin
Dimanche 21 juillet

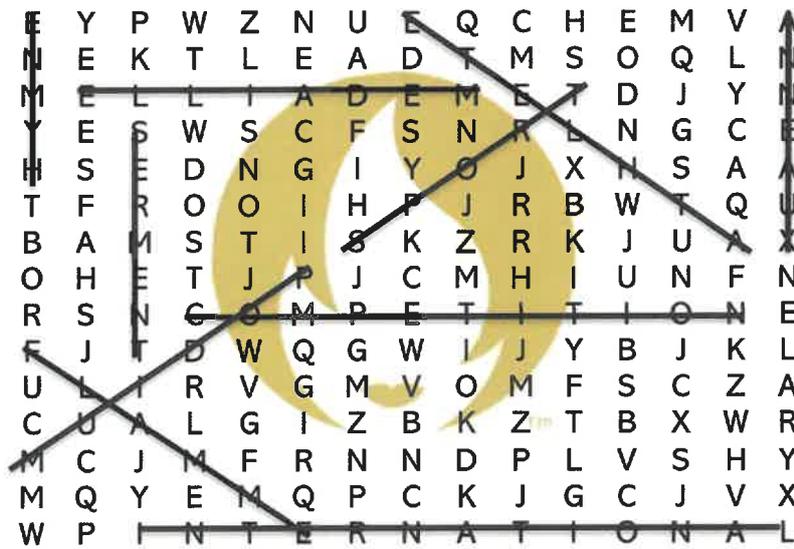
Pour tous renseignements : 06-19-19-43-09

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2024 !!!

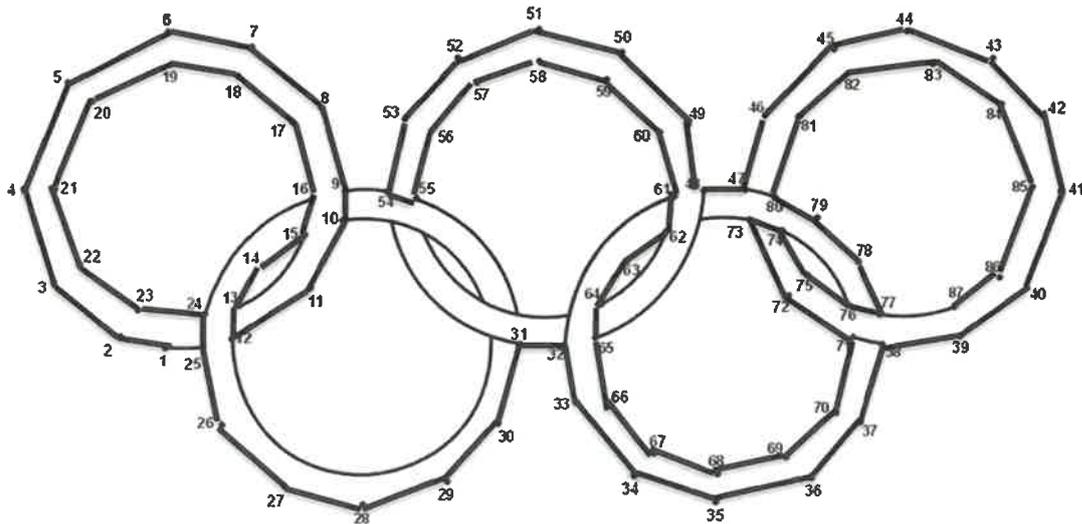
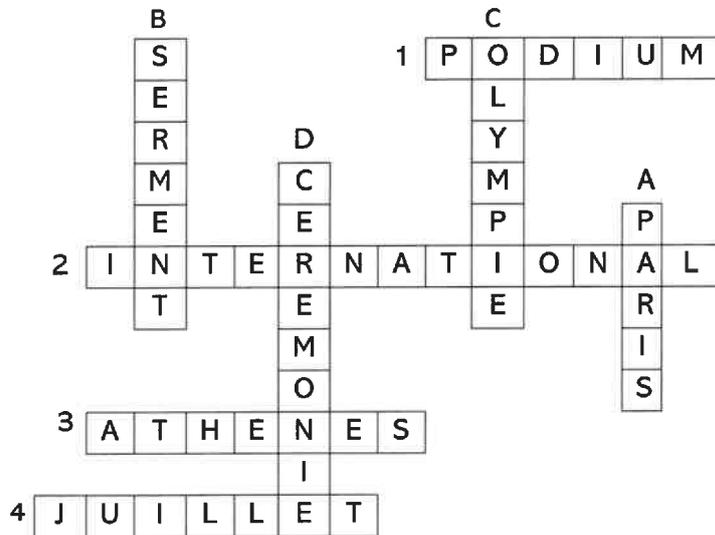
Le Président
LAFFILAY Ludovic

Réponse jeux

Mots mêlés :



Mots croisés :



Les lettres de ce journal-infos
sont trop petites et vous avez
des difficultés à le lire.



Rapportez-le en mairie, nous
vous l'échangerons pour un
format plus grand.